



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Albanie

Question au Gouvernement n° 2286

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Renaud Muselier.

M. Renaud Muselier. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

Le mouvement de révolte qui secoue la population albanaise, depuis l'annonce au mois de janvier de la faillite des sociétés d'épargne ou plus d'un Albanais sur trois aurait placé ses économies, s'est durci ces derniers jours. De très violents affrontements ont eu lieu dans le pays, faisant plus d'une dizaine de morts et aboutissant au vote, par le parlement, de l'état d'urgence.

Face à ces événements très graves, qui se déroulent à nos portes, sur le continent européen, nous nous devons de ne pas laisser l'Albanie seule. Il faut que le dialogue reprenne pleinement ses droits, comme l'a souhaité l'ensemble des pays européens, notamment la France.

Monsieur le ministre, quelles initiatives entendez-vous prendre afin d'aider l'Albanie à faire face à cette crise et, ainsi, lui permettre de poursuivre son développement démocratique et économique ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Jean-Claude Lefort. Le Gouvernement n'arrive déjà pas à régler le problème de Renault !

M. Jean-Pierre Brard. Le Gouvernement va-t-il montrer le même courage qu'avec les emprunts russes !

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération.

M. Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération. Monsieur Muselier, je sais l'attachement personnel que vous portez à l'Albanie. Vous êtes d'ailleurs président de l'amicale parlementaire France-Albanie.

Aujourd'hui, la situation dans ce pays est quasiment insurrectionnelle, ce qui a conduit le Gouvernement à proclamer l'état d'urgence.

Prioritairement, le gouvernement français s'attache à assurer la sécurité des ressortissants français en Albanie. Il a demandé à ceux dont la présence, eu égard à leur profession, n'était pas indispensable de bien vouloir quitter le territoire albanais pour des raisons de sécurité.

La France agit fermement pour le dialogue politique en Albanie. Une nouvelle donne institutionnelle est apparue : le Président a été réélu il y a quelques heures à peine. Nous poussons beaucoup à la constitution d'un gouvernement d'union nationale et, éventuellement, à l'organisation d'élections législatives anticipées.

Il faut qu'un climat de confiance revienne en Albanie. Les ambassadeurs de l'Union européenne ont réuni, dimanche soir, les présidents de tous les partis politiques...

M. Jean-Claude Lefort. C'est une ingérence du Parlement européen ! De quoi se mêle-t-on ? On veut régler le problème de l'Albanie, mais pas celui de Renault !

M. le ministre délégué à la coopération. ... pour aider l'Albanie à retrouver la voie de la stabilité et de l'assainissement financier. La France ne sera pas absente de ce débat. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Renaud Muselier.

M. Renaud Muselier. Ma question s'adresse a M. le ministre des affaires etrangeres.

Le mouvement de revolte qui secoue la population albanaise, depuis l'annonce au mois de janvier de la faillite des societes d'epargne ou plus d'un Albanais sur trois aurait place ses economies, s'est durci ces derniers jours. De tres violents affrontements ont eu lieu dans le pays, faisant plus d'une dizaine de morts et aboutissant au vote, par le parlement, de l'etat d'urgence.

Face a ces evenements tres graves, qui se deroulent a nos portes, sur le continent europeen, nous nous devons de ne pas laisser l'Albanie seule. Il faut que le dialogue reprenne pleinement ses droits, comme l'a souhaite l'ensemble des pays europeens, notamment la France.

Monsieur le ministre, quelles initiatives entendez-vous prendre afin d'aider l'Albanie a faire face a cette crise et, ainsi, lui permettre de poursuivre son developpement democratique et economique ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Jean-Claude Lefort. Le Gouvernement n'arrive deja pas a regler le probleme de Renault !

M. Jean-Pierre Brard. Le Gouvernement va-t-il montrer le meme courage qu'avec les emprunts russes !

M. le president. La parole est a M. le ministre delegue a la cooperation.

M. Jacques Godfrain, ministre delegue a la cooperation. Monsieur Muselier, je sais l'attachement personnel que vous portez a l'Albanie. Vous etes d'ailleurs president de l'amicale parlementaire France-Albanie.

Aujourd'hui, la situation dans ce pays est quasiment insurrectionnelle, ce qui a conduit le Gouvernement a proclamer l'etat d'urgence.

Prioritairement, le gouvernement francais s'attache a assurer la securite des ressortissants francais en Albanie. Il a demande a ceux dont la presence, eu egard a leur profession, n'etait pas indispensable de bien vouloir quitter le territoire albanais pour des raisons de securite.

La France agit fermement pour le dialogue politique en Albanie. Une nouvelle donne institutionnelle est apparue: le President a ete reelu il y a quelques heures a peine. Nous poussons beaucoup a la constitution d'un gouvernement d'union nationale et, eventuellement, a l'organisation d'elections legislatives anticipees. Il faut qu'un climat de confiance revienne en Albanie. Les ambassadeurs de l'Union europeenne ont reuni, des dimanche soir, les presidents de tous les partis politiques...

M. Jean-Claude Lefort. C'est une ingerence du Parlement europeen ! De quoi se mele-t-on ? On veut regler le probleme de l'Albanie, mais pas celui de Renault !

M. le ministre delegue a la cooperation. ... pour aider l'Albanie a retrouver la voie de la stabilite et de l'assainissement financier. La France ne sera pas absente de ce debat. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Muselier Renaud](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2286

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 1997, page 1585

Réponse publiée le : 5 mars 1997, page 1585

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 mars 1997